

## SECTION EDUCATEUR

### . CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

*Au départ d'un document écrit traitant au sens large de l'éducation, par écrit et/ou oralement :*

- ◆ dégager les idées principales du texte ;
- ◆ répondre à des questions en faisant appel exclusivement au texte remis ;
- ◆ poser une réflexion critique sur ce texte ;
- ◆ utiliser les règles élémentaires de la syntaxe de la langue française.

#### 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat du 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire (C2D) ou  
Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou  
Certificat de l'enseignement technique secondaire inférieur (CTSI).